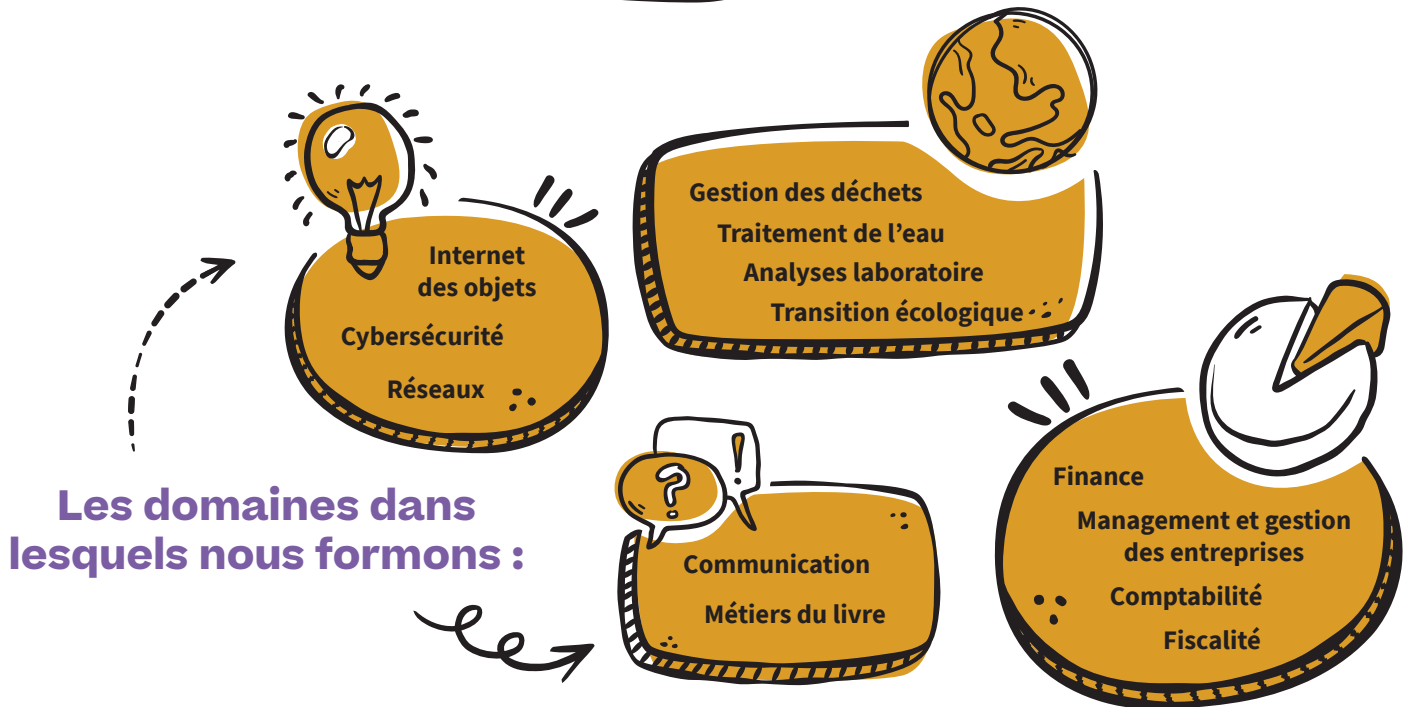




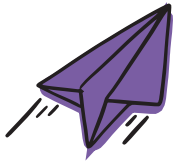
IUT La Roche-sur-Yon
Pôle Sciences et technologie



Taxe d'apprentissage
2024



Devenir partenaire ?



Recruter des stagiaires, des alternants ou des jeunes diplômés



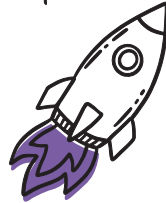
Participer à nos événements entreprises



Devenir intervenant dans nos formations



Participer à nos conférences

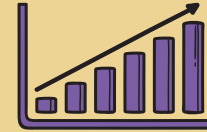


Confier la réalisation de vos projets aux étudiants



Former vos équipes

3 axes d'investissements :



Les investissements matériels

Les conditions d'apprentissage sont notre priorité, votre investissement permet la rénovation et l'aménagement de salles de TP ainsi que l'achat d'outils pédagogiques pour le développement de certains pôles.

L'égalité et l'inclusion



Donner à tous la chance de réussir est notre défi et parce que nous croyons en l'égalité des chances, la Taxe d'apprentissage permet de financer les contrats des étudiants tuteurs.

Elle permet également de financer des actions luttant contre les violences sexistes et sexuelles.

L'engagement environnemental

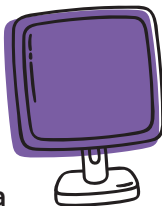
Soucieux de réduire son impact environnemental, l'IUT a mis en place une politique de gestion des déchets en définissant des règles de tri et des circuits de collecte. Tout en investissant dans des poubelles de tri et des campagnes de sensibilisation.



Comment verser la taxe d'apprentissage ?

27 MAI AU 7 JUILLET
28 AOÛT AU 9 OCTOBRE

Choix des établissements
bénéficiaires sur la plateforme de la
Caisse des Dépôts : SOLTéa, via une
connexion à Net-Entreprises



À COMPTER
DU 15 JUILLET

Reversement aux établissements
d'enseignement bénéficiaires

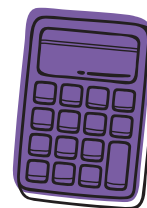


AVRIL

Communication par les entreprises
des éléments comptables via la DSN
(Déclaration sociale nominative)

5 OU 15 MAI*

Prélèvement unique du solde
de la taxe d'apprentissage



*le 5 du mois pour les employeurs d'au moins 50 salariés et dont la paie est effectuée au cours du même mois que la période de travail, le 15 du mois dans les autres cas (dates d'éligibilité des cotisations sociales - article R243-6 du code de la Sécurité sociale)

N°UAI: 0851457X

SIRET: 13002974700149

IUT de La Roche-sur-Yon
18 boulevard Gaston Defferre - CS 50020
85035 La Roche-sur-Yon Cedex
www.iutlaroche.univ-nantes.fr

Contacts

Service Formation Continue, Alternance,
Relations Entreprises
formationcontinue-laroche@univ-nantes.fr
02 51 47 40 11 - 02 51 47 40 12

Chargée des relations entreprises et partenariats
relationsentreprises-iut-laroche@univ-nantes.fr
02 51 47 84 54 - 06 77 50 04 77